



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 20 mars 2026
Extrait de l'arrêté n°2026-50 du 16 juin 2026 du Président du Centre Communal d'Action Sociale,
Maire de la Commune de La Chapelle-en-Serval ;

COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6, R 123-11 R 123-12 et R 123-15 ;

Vu la délibération D.2026.03-N°19 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres du Conseil d'Administration à neuf ;

Vu la délibération D.2026.03-N°20 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 portant désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS ;

Vu l'avis du Maire informant du renouvellement du Conseil d'Administration les associations mentionnées à l'article 123-6 du code de l'action sociale et de la famille,

Considérant l'absence de candidatures associatives et l'avis à candidature effectué auprès de la population pour identifier des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées,

Président : Daniel DRAY

MEMBRES ELUS Issus du conseil municipal	MEMBRES NOMMES par le Président au regard de la participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
BOIS Myriam	CALOIN Candide
HENNION-MOREAU Laurence	PENISSON LEMETEYER Joëlle
SIMONNET Didier	HASKETT Justine
COMEL Yannick	DUPRE Nathalie